

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G100 GRH: Introduction			
Ancien Code	SORH1B00	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1000		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Astrid DRAMAIX (dramaixa@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement consiste à aborder la GRH en la situant par rapport à l'environnement externe à l'entreprise et par rapport aux différents départements de l'entreprise, à approfondir les activités de base de la GRH et à présenter les éléments qui permettront de mener une stratégie RH.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations
- 2.2 Adopter une attitude de veille sociale dans toutes les matières touchant au métier

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Appliquer avec discernement les codes déontologiques liés à la gestion des ressources humaines
- 3.3 Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises

Compétence 4 **Gérer des situations en administration du personnel**

- 4.3 Informer sur la législation relative à l'administration du personnel et répondre aux questions qui s'y rapportent

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B00A Introduction à la GRH

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH1B00A Introduction à la GRH

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la GRH			
Ancien Code	23_SORH1B00A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1001		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Astrid DRAMAIX (dramaixa@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à :

- Cerner les différentes terminologies spécifiques aux ressources humaines afin de mieux appréhender les méthodologies inhérentes ;
- Aborder la GRH en la situant par rapport à l'environnement externe à l'entreprise et par rapport aux différents départements de l'entreprise ;
- Expliciter les activités de base de la GRH ;
- Présenter les éléments qui permettront de mener une stratégie RH.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Maîtriser les concepts-clés utilisés dans les principaux domaines de la GRH ;
- Situer la GRH dans son contexte historique, environnemental et organisationnel ;
- Positionner la fonction RH dans l'entreprise, en définissant ses responsabilités et ses enjeux (son influence) ;
- Présenter les missions et les divers métiers d'un service RH ;
- Expliquer l'organisation et les activités de base de la GRH, comprendre quels en sont les objectifs, contraintes, tenants et aboutissants et les positionner dans la chaîne de valeurs de l'entreprise ;
- Présenter les divers domaines d'actions dans lesquels la Direction des Ressources Humaines intervient pour jouer son rôle de partenaire stratégique au sein de l'entreprise ;
- Saisir le cadre légal et la déontologie en termes d'administration du personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. De la GRH au management stratégique des ressources humaines

- Introduction de la notion de Gestion des Ressources Humaines
- Les RH dans la stratégie de l'entreprise
- Les RH, c'est aussi du social

2. Définir la GRH

3. La fonction RH et son environnement

- Historique de la fonction RH et des grands modèles d'organisation appliqués à la GRH
- L'impact de l'environnement sur la GRH
- RSE et culture d'entreprise

4. Professionnalisation de la fonction Ressources Humaines

- Les disciplines de la GRH
- Les différents métiers de la fonction RH

5. Les activités principales du service RH

- La gestion administrative et salariale du personnel
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines
- Le recrutement et la sélection de personnel
- L'accueil et l'intégration des travailleurs nouvellement engagés
- L'évaluation du personnel
- La politique de formation dans les entreprises
- La communication interne et le dialogue social

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral.

Des lectures, des exposés magistraux et des discussions structurées ont pour but de faire connaître et comprendre les concepts de base, les principes et les méthodes relatifs à la gestion des ressources humaines.

La participation active de l'étudiant est vivement encouragée par l'échange d'idées et de commentaires critiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Rappel et synthèse des concepts importants au fil des cours.

Séance de questions/réponses effectuée lors du dernier cours.

Sources et références

Bibliographie référencée dans le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le cours est constitué de 2 parties :

- Un syllabus reprenant les concepts théoriques à compléter par les étudiants.
- Des annexes comprenant des textes RH, des process, des études de cas, des tableaux de bord RH, etc.

Tous ces éléments de cours sont postés sur ConnectED au fur et à mesure et sont considérés comme matière sur laquelle l'étudiant est susceptible d'être interrogé.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Examen écrit pour 100 % des points

Q 3

Examen écrit pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).